

Séance du 11 janvier 2023

Membres en exercice :	15
Présents :	10
Votants :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

---- L'an deux mille vingt-trois
le **11 janvier 2023** à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 4 janvier 2023

DCM N°1/2023

7-1

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Affiché le
ID : 004-210400131-20230111-2023DCM01-DE

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, CHAILLAN André, SECHEPINE Elisabeth, LATIL Yves, DANEL Mauricette, MACCARIO Fabrice, LERDA Serge, ARMINGOL Elisabeth,**

3 absents excusés : **DELMAERE Christian WALCZAK Franck, WEBER Hélène.**

2 absents : **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**

Secrétaire de séance : **ROBERT Frédéric**

OBJET : AMORTISSEMENTS 2023 / BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT

---- Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de procéder aux amortissements des travaux réalisés dans l'année et des subventions encaissées en investissement.

---- Monsieur le maire précise que les cadences d'amortissement doivent être définies ; il rappelle que les cadences relatives aux travaux sur les réseaux ont été fixées à 50 ans et celle relative à la station d'épuration à 25 ans.

---- Les **dépenses d'investissement** réalisées en 2022 sont les suivantes :

Opération n°**10017**– Travaux « montée du bassin » réseau EAU : 6714 €

Monsieur le maire propose de fixer la cadence d'amortissement à 50 ans

La dotation 2023 sera abondée de **134.28 €** (comptes 6811 et 28153) pour un total de **60699.29 €**

---- Les **recettes d'investissement** encaissées au compte 13118 et au compte 1313 concernent l'opération **10020**, relative aux travaux AEP « Chemin des genêts, hameau du Forest ».

L'aide financière provient d'une subvention de l'Etat (compte 13118) dans le cadre de la DETR pour 7847 € et du Conseil Départemental (compte 1313) pour un montant de 5880 €.

Monsieur le maire propose de fixer la cadence d'amortissement à 50 ans identique à l'amortissement des travaux.

La dotation 2023 sera abondée de **156.94 €** pour le compte 139118 et de **117.60 €** pour le compte 13913. Le compte 777 est crédité de **274.54 €**. Le total général sera de **27 099.11 €**

---- **Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- ❖ **FIXE** les cadences d'amortissement telles que détaillées ci-dessus.
- ❖ **APPROUVE** les montants proposés tels que figurant dans les tableaux annexés.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le maire,

René AVINENS



Le secrétaire de séance,

Frédéric ROBERT